

Communication  
de Monsieur le Professeur Jean LANHER  
au Conseil Régional de Metz



Le 12 mai 2000

C'est seulement lorsque l'on a terminé la rédaction de son intervention que l'évidence saute aux yeux de l'ampleur et de la difficulté du sujet retenu. C'est ce qui m'arrive cet après-midi, au moment où il me faut traiter devant vous du thème inscrit par moi sur : “ *Langues régionales et francophonie* ”. Difficulté assurément, du fait même de la complexité des faits considérés en eux-mêmes et de la terminologie usuelle. Gageure aussi de tenir dans les temps sur une question de taille qui mobilise fortement l'opinion publique et qui a fait, comme on dit, l'actualité.

Une première évidence s'impose. Une évidence historique. Sur laquelle nous n'avons pas prise. Je veux dire l'espace politiquement français. Si le français –langue- appartient à l'espace gallo-roman, il existe des espaces politiquement français qui ne sont pas gallo-romans. Le gallo-roman étant défini –je me réfère ici, avec son autorisation, à la toute dernière publication due à Gaston Tuaille de Grenoble et maître reconnu dans le domaine des études dialectologiques- par l'ensemble des différentes variétés romanes issues de la latinisation des Gaules, on peut délimiter commodément ce domaine linguistique, en ajoutant à l'espace politique français certains espaces gallo-romans qui ne sont pas politiquement français et en supprimant de l'espace politique français les espaces linguistiques qui sont étrangers à la latinisation des Gaules et même étrangers à toute latinisation. Parmi les espaces gallo-romans non politiquement français, il faut citer : la Belgique romane, où sont parlées des langues communément appelées *waltonnes*, auxquelles nous ajouterons le *gaumais* –la langue de la région comprise entre Chiers et Semoy- qui est lorrain et le *picard*, pour un dixième approximativement de la Belgique romane, autour de la ville de Tournai. *Les îles anglo-nor-*

*mandes* ou *îles de la Manche*, appartenant à la partie normande du domaine d'oïl. *Le Val d'Aran*, c'est-à-dire les douze communes espagnoles situées sur le versant nord des Pyrénées, qui parlent encore des variétés linguistiques occitanes rattachées au *gascon*. Les villages montagnards situés à l'est de l'Arc alpin depuis le col de Tende jusqu'au Mont-Rose, dont la partie la plus importante de cet espace gallo-roman est située dans la *Vallée d'Aoste*, rattachée au domaine franco-provençal. La *Suisse romande*, qui comprend, face à la *Suisse alémanique*, la totalité des cantons de Genève, de Vaud, de Neuchâtel et du Jura, ainsi qu'une partie des cantons du Valais et de Fribourg et quelques communes du canton de Berne. La *Suisse romande* se rattachant au domaine franco-provençal sauf le canton du Jura et les communes romandes du canton de Berne qui sont du domaine comtois, langue d'oïl. Pour ce qui est des *Espaces politiquement français mais non gallo-romans*, où se pratiquent des langues dites "allogènes", nous avons les régions suivantes : les *cantons flamands*. On désigne ainsi la partie du département du Nord, comprise entre Lille et la côte de la mer du Nord. La *Bretagne celtique* qui occupe la presqu'île armoricaine, à l'ouest d'une ligne qui va de Saint-Brieuc au nord (Côte d'Armor), jusqu'à Vannes au sud-ouest (Morbihan). Des Bretons de cette région parlent encore une langue celtique, tandis qu'à l'est de cette ligne on y parle une variété de roman qui se rattache au domaine d'oïl et que l'on appelle le "Gallo". Le *Pays Basque* de France qui occupe les 2/5 méridionaux du département des Pyrénées Atlantiques. La *Catalogne* française du département des Pyrénées Orientales, où l'on parle le *catalan*. La *Corse* : à part la ville la plus méridionale, Bonifacio, qui parle génois, variété italo-romane septentrionale introduite par des colons originaires de Ligurie, tous les autres habitants de l'île parlent encore entre eux le *corse*, qui se définit comme une variété romane issue d'une latinisation propre à l'île qui a donné des résultats "apparentant le *corse*, à l'italo-roman du centre et du sud de l'Italie". L'*Alsace*, constituée de deux départements, le Haut-Rhin (préfecture : Colmar) et le Bas-Rhin (préfecture : Strasbourg), qui fait partie du domaine germanique que nous appelons *alémanique*. Sur une bande de territoire relevant administrativement de ces deux départements, sur la crête de la montagne vosgienne et descendant le versant alsacien, on y parle dans ce que nous appelons "les vallées vosgiennes d'Alsace", une langue d'oïl *lorraine*. Dans le *département de la Moselle*, un triangle nord-est qui couvre à peu près un tiers du département, à l'est d'une ligne qui court de Thionville au Donon, fait partie du domaine germanique et se rattache non à l'alémanique comme l'alsacien, mais aux langues locales du Palatinat. La langue qui s'y parle se nomme communément le "platt". Ce qui signifie qu'à l'ouest de cette même ligne, dite limite des langues germano-romanes, nous avons affaire à une variété de langue d'oïl, dite

*lorrain roman*. D'où l'existence de deux *Atlas linguistiques lorrains*. L'un de la Lorraine germanophone en cours de rédaction, l'autre de la Lorraine romane, terminé depuis 1988 et qui comporte quatre tomes (1273 cartes). Tels sont les faits, je dirais dans leur brutalité et leur sécheresse. Les dialectologues savent et redisent ce qui est par ailleurs une évidence, mais qu'il est bon de rappeler, que le domaine linguistique du français comprend tout l'espace politiquement français. Car aujourd'hui, tout citoyen français est francophone, même si de nombreux Français savent encore et y ont encore recours plus ou moins fréquemment, ce que nous appellerons des langues "régionales" -je n'aime pas personnellement l'adjectif "minoritaire" qui introduit, selon moi, un paramètre anti-unitaire national- et qui sont, comme on l'a vu, le *flamand*, le *breton*, le *basque*, le *catalan*, le *corse*, l'*alsacien*, le *mosellan*. J'y ajouterai, car je ne vois pas pourquoi on ne les ferait pas rentrer dans cette catégorie dite : "langues régionales" les domaines romans d'oïl, d'oc et de franco-provençal répertoriés et étudiés dans la Collection des *Atlas linguistiques régionaux*, à savoir la Picardie, la Normandie, la Bretagne romane, l'Île de France et l'Orléanais, la Champagne et la Brie, la Lorraine romane, l'Ouest, le Centre, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Lyonnais, le Jura et les Alpes du Nord, l'Auvergne et le Limousin, la Gascogne, le Languedoc occidental, le Massif Central, le Languedoc méditerranéen, la Provence. J'utilise là la terminologie du "Groupement de recherches coordonnées" du CNRS créé en 1977, dit "Greco".

Tout citoyen français est francophone. Tout étranger désireux de vivre en France parle le français ou cherche à l'apprendre du mieux qu'il peut grâce aux outils mis à sa disposition -d'abord et avant tout- par une école dite à juste titre "de la République" qui ne "cultive pas les différences", une école qui reste le plus grand facteur d'intégration et le meilleur qui soit. La situation du français, langue française, est ainsi différente géographiquement de celle du gallo-roman, car elle s'étend à tout le territoire politique de la France où elle crée une unité linguistique, "sinon parfaite, tant s'en faut, du moins très importante et surtout en voie de progression constante". J'ai dit : "intégration". Ai-je lâché le grand mot ? Sans doute. Mais ma formation de linguiste d'une part, ma simple vie de citoyen vivant en Lorraine, terre d'accueil traditionnelle historique de forts noyaux d'immigrés à la recherche de travail, d'autre part, ont attiré on attention sur ce fait incontournable, à savoir que les enfants d'immigrés, dits de la première génération, étaient ceux qui, ayant appris le français à l'école, l'introduisaient à la maison, les parents continuant à parler entre eux leur langue nationale ou leur dialecte, mais se refusant la plupart du temps, pour ne pas dire toujours, à y avoir recours avec leurs enfants. D'eux mêmes, ils s'ouvraient ainsi à la

langue française et adoptaient une attitude qui était tout le contraire d'un ghetto jalousement maintenu et fermé. La preuve était ainsi donnée –et elle l'est toujours– que l'apprentissage d'une langue est affaire de bain linguistique, d'insertion dans un ensemble, d'effort spontané en dehors de toute pression de quelque ordre que ce soit. Est-ce se perdre, pour ces gens ? Est-ce perdre leur âme ? Non, c'est tout le contraire, je dirais même qu'ils ressentent une fierté à voir leurs propres enfants bien apprendre la langue française. L'habitude du terrain pratiquée pendant des années, oubliant ma propre sensibilité, m'a enseigné que en outre qu'il était difficile pour un enfant, d'immigré, à plus forte raison, de pratiquer plusieurs langues, sans courir le risque de perdre sur tous les terrains. Les parents, spontanément, le comprennent. A nous d'en tirer les conclusions.

*Langue française.* D'une part, *Langues régionales*, au pluriel, d'autre part. Les choses étant ce qu'elles sont, quelle solution apporter à un problème devenu d'une actualité brûlante? Tout d'abord dépassionner le débat. Nous sommes devenus majeurs, me semble-t-il, suffisamment en tout cas, pour admettre que l'existence et l'idée même de l'existence de nos langues régionales n'ont rien d'attentatoire à la notion de " *Nations* ". Qui, doté d'un bon sens élémentaire, aurait la prétention, la sottise, dirais-je, de vouloir refaire une histoire vieille de plus de dix siècles et de remonter le Temps ? Il faut ensuite que la connotation péjorative, ou en tout cas dépréciative, qui colle à l'existence même de ce qu'il faut bien appeler des " *reliquats* ", même s'ils sont de beaux restes, cesse définitivement, justice étant rendue aux *realia* quelle que soit la terminologie retenue pour désigner ces formes de parlers qui continuent à se pratiquer peu ou prou malgré la prééminence incontournable –et qui est un vrai fait d'Histoire, et qui est bien– de la langue nationale française. L'usage du français a créé une sorte de hiérarchie lexicale. On distingue ainsi, souvent allant du plus vers le moins : *langue, dialecte, patois*, ce que mon collègue Tuillon, homme sage s'il en est, qualifie de " *maudite trilogie* ". " *Langue* " désignant un système complet d'oralité doublé d'un écrit normatif, résultat d'un constat sanctionné par l'Académie, relayé par l'Administration et par l'Ecole. Par " *dialecte* " on entendra un " ensemble de langues locales qui, dans une région déterminée, assurent une très bonne intercompréhension. " *Patois*, le dernier de la chaîne, désignant la " langue de la plus petite communauté administrative de base ". Dans les trois cas de figure, où apparaît de toute façon le terme " *Langue* ", il s'agit bien d'un ensemble cohérent qui assure l'intercompréhension entre groupes d'individus plus ou moins importants, mettant en action, pour ce faire, un système phonologique, un lexique et une grammaire. Le terme " *langue régionale* " permet de lever l'hypothèque marquée au coin d'une sorte de commisération de la part

des “ doctes ”. Il faut encore, pour les “ érudits locaux ” et les apôtres de la sauvegarde de nos langues régionales, qu’ils sachent aller à l’essentiel souhaité, sans présenter un catalogue de revendications irréalistes. J’en vois une peu porteuse et ruineuse à terme, qui consisterait à rendre l’enseignement obligatoire d’une langue dite “ régionale ”, non normative par nature –ce qui serait la façon assurée de la faire à tout coup disparaître– condamnant les enseignants chargés de cette tâche, à renoncer à la grande règle de mobilité de la fonction publique française. Il faut explorer toutes les richesses, à côté de la “ langue ”, de la culture multiforme spécifique de la région envisagée. Faire connaître cette culture, la valoriser, la rendre vivante, la tirer de son oubli injuste ; c’est faire beaucoup, ce n’est jamais faire assez pour aller à la rencontre d’un fait global de civilisation. C’est rendre aux gens d’une région, aux plus humbles souvent, ignorant à peu près tout de leur propre culture qui plonge, au plus profond de leur histoire, un petit peu de leur fierté. Que l’on me croie. Innombrables, c’est-à-dire “ sans nombre ”, sont celles et ceux en Lorraine romane, je parle de ce que je connais le mieux, qui renouent, avec bonheur avec un passé enfoui, à l’occasion des contacts noués sur le terrain avec les chercheurs venus à leur rencontre. Cela n’est pas assez, disent certains. Je suis persuadé, quant à moi, que nous avons touché là l’essentiel et que nous atteignons ce qui est vrai.

Les problèmes posés ne sont pas identiques pour toutes les régions, ni interchangeables par conséquent. La Lorraine, terre d’immigration, mais aussi terre de frontière avec tout ce que cela a comporté dans notre histoire passée et récente, à la charnière de deux mondes, le roman et le germanique, mérite à elle seule une solution appropriée. L’*“ Institut des Langues et Cultures régionales de Lorraine ”* créé à votre initiative, Monsieur le Président, a résolument abordé tous les problèmes inhérents à la nature de cette terre, dite “ Terre d’Entre-Deux ”. Le travail mené en commission a déjà porté ses fruits. Le colloque “ *Bilinguismes et Développement économique* ” tenu ici même le 7 février 1997 et qui a réuni 204 personnes, a mis en évidence un certain nombre d’idées fortes touchant aux imbrications en cette région de la langue et de l’économie. En conclusion, “ *Les participants se sont exprimés en faveur de la mise en place par l’Education Nationale d’un apprentissage précoce de l’allemand dès la maternelle, assorti d’une continuité dans le primaire et le secondaire, avec des classes bilingues à parité horaire* ”. [Texte du Compte rendu de ce colloque, p.5]. J’ajouterai que nos deux Universités de Lorraine sont armées pour assurer auprès des étudiants volontaires, ainsi qu’auprès des gens de la “ Culture permanente ” bénévoles qui le souhaitent par conséquent, une initiation au plus haut niveau scientifique souhaitable à ce que nous pourrions appeler, pour simplifier, “ *Les langues et les cultures*

*en Lorraine*”. L'idée d'un organisme plurivalent, que nous avons été quelques-uns en son temps à souhaiter et que nous avons intitulé : “ *L'Institut du Patrimoine en Lorraine* ” et qui n'avait pas abouti, serait peut-être à reprendre.

J'ai inscrit comme second thème de communication “ la francophonie ”. Je voudrais traiter ce point –en quelques minutes, hélas- en l'insérant dans la suite logique de mon premier propos sur les “ langues régionales ”, marquées toutes au coin de la différence. Comment les langues régionales, romanes ou *allogènes* peuvent-elles s'intégrer dans une francophonie, *une* par définition, pour l'écrit, mais *diverse* et *multiforme* à l'oral, ce qui constitue précisément son originalité et sa force ? Les deux aspects paraissent antinomiques. Cependant, les unes peuvent s'accommoder de l'autre et l'enrichir. Et vice-versa. Et constituer une entité cohérente.

La francophonie –à la fois langue et culture- est le fait d'une cinquantaine de nations et de 450 millions de locuteurs français. Cela n'est pas rien. C'est dire l'impact de la chose à tous les niveaux et l'amplitude des problèmes posés, introduisant à la réflexion. La Presse française s'en est fait l'écho, depuis peu de temps surtout, sous la plume des plus grands. L'Académie de Stanislas, à l'initiative du Professeur Alain Larcan, a apporté sa contribution à cette réflexion, en participant à la “ Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts ”, en octobre 1997, à Paris. “ *Ce thème est tellement riche qu'il ne pouvait être traité de façon exhaustive au cours d'une seule journée. Cependant, les vraies questions* ”, comme l'écrit Alain Larcan, dans l'avant-propos du numéro hors série de la *Revue des Sciences morales et politiques : La francophonie. Etat des lieux*, octobre 1998, “ *ont été abordées : enjeux, institutions, vecteurs et supports, littérature, poésie, enseignement du français, francophonie médicale et scientifique, moyens récents de communication (Internet, logiciels multilingues)* ”. Il est hors de question que j'en fasse ici même la plus petite synthèse. Mais de tous ces exposés, il se dégage des idées fortes qui éclairent notre propos. Qui sont d'abord ces francophones ? Comme la dit Gérard Gorcy dans sa superbe prestation, “ *La notion de francophonie recouvrant l'usage d'une langue, le français, posant ou ne posant pas le problème d'un conflit linguistique avec la langue naturelle des francophones, il est nécessaire de tenter d'en dresser une typologie. Sommairement : les francophones d'Europe. Les francophones d'origine française, transplantée depuis quelques siècles et qui a marqué sa vitalité : celle des Canadiens français. Puis ceux qui ont été à un moment de leur histoire colonisés, qui ont leur propre langue naturelle, langue régionale ou grande langue internationale, langue de culture et d'identification et langue religieuse, comme l'arabe.* ”

“ *Une distinction plus fine est à établir* ”, je cite toujours Gérard Gorcy, “ *à partir des motivations différentes présentées à l’égard de la langue française par les francophones* ”, dégageant cinq catégories :

Les *Français* (F majuscule) qui considèrent la langue comme un droit gratuit, semblable à l’air qu’on respire.. ;

Les *francophones surmotivés* et souvent puristes des communautés de langue maternelle minoritaire (Wallons, Québécois, Suisses romands).

Les *Africains* qui n’ont pas de langue nationale capable d’exprimer les termes de commerce international, de la diplomatie, de l’Administration, de la technologie et qui utilisent le français pour ces fonctions.

Les *arabophones* bilingues qui parlent français tout en revendiquant pour l’arabe la possibilité de statut de langue internationale exprimant toutes les fonctions de nature administrative, diplomatique et commerciale.

Les *Etrangers* qui ont appris le français seconde langue et l’utilisent à des fins professionnelles et culturelles

Comme on le voit, localisations géographiques *diverses*, motivations à l’égard de la langue française *diverses*, besoins divers aussi de ces communautés. Car il y a bien, à travers ces diversités –terme au pluriel- une Communauté, cette fois, que j’affecte d’une Majuscule. Il y a d’abord les Québécois, je cite encore mes sources “ *perdus dans l’océan de langue anglaise, ces Américains du nord qui n’ont plus que le français pour marquer leur identité. Il est essentiel pour eux que toutes les réalités du monde moderne soient dénommées en français* ”, d’où une politique volontariste “ *de terminologie scientifique et technique de traduction* ”. Il y a les francophones “ *du Tiers Monde qui demandent avant tout à la langue française des outils de développement économique et social (politique hardie de formation et de transfert de technologie)* ”. Il y a enfin les besoins des Européens. Et voici cette phrase que je trouve extraordinaire –parce qu’elle nous met, nous les nantis, en face de nos vraies responsabilités : “ *C’est de la contribution active des francophones d’Europe à la construction européenne que dépend l’avenir de la francophonie en Europe et, partant, dans le monde* ”. Ajoutant sur cette lancée que parmi les conditions de la survie de la francophonie, il faut inclure “ *l’intense participation des francophones des pays riches aux réseaux européens et une reconquête linguistique de l’Europe de l’Est* ”.

La cause paraît entendue. Le bilan paraît impressionnant. Le français est lu. Le français est enseigné, les outils, d’abord vecteurs et supports de la francophonie existent bien. Un français écrit, le même pour tous,

obéissant à la même contrainte orthographique et grammaticale, la même, quels que soient les pays, valable pour les livres et la Presse. Ce qui nous oblige à reconnaître que tous les pays francophones sont propriétaires du français. En 1992, lors d'un amendement apporté à notre Constitution touchant à l'inclusion du français en tant que langue nationale, la première version était : “ *Le français est la langue de la République* ”. La deuxième, la bonne, est devenue : “ *La langue de la République est le français* ”. Changement de perspective total. Nous, Français, sommes comptables de devoirs et de responsabilités énormes, nous mettant en particulier dans l'impossibilité et l'interdiction de fait de réformer les règles de la langue écrite, sans consultation préalable de tous nos partenaires, comme si nous en étions les seuls détenteurs. Au centre de la “ Toile ”, mais pas les maîtres absolus de la “ Loi ”. Un bel ensemble à la beauté surprenante et d'une rigueur éprouvée, qui fait honneur à notre langue, au maniement de laquelle se plie avec la même perfection et la même élégance des femmes et des hommes de tous les continents, de sensibilités et de cultures différentes.

Cependant, et je reviens pour terminer mon propos initial, l'écrit – monolithique, pourrait-on dire, le même sous toutes les latitudes- se double pour ce qui est de l'oralité d'une mosaïque étonnante qui n'enlève rien à la solidité et à la majesté de l'édifice. Bien au contraire. La francophonie s'enrichit de cette diversité même. Il y a là un ensemble d'une richesse merveilleuse, pratiqué de bouche à oreille, vivant de sa propre vie, se transformant au gré des rencontres nouvelles qui se créent et des apports nouveaux dus au mouvement des peuples au contact. Les enquêtes de terrain que les dialectologues ont faites et font encore mettent en évidence toute une langue souterraine exubérante. Et surtout un chatolement d'accents, d'intonations repérables à la première audition, en même temps qu'un lexique immédiatement identifiable. Rien en tout cela d'une monotonie ennuyeuse. Qui ne reconnaît avec bonheur les accents savoureux de nos cousins de la “ Belle Province ” ? Qui ne se réjouit, pour m'en tenir à ce seul aspect, d'entendre les tonalités et les modulations des phrases de nos amis suisses et belges ? Qui d'entre nous ne repère la “ musique ” particulière du français d'Afrique et du Vietnam, des Antilles ou de l'Océan Indien ? Qui n'identifie, comme l'avait décrit notre collègue nancéien André Lanly, “ *le français d'Afrique du nord* ” ? J'ajouterai “ notre français à nous ? Français de l'Hexagone ” ? Et notre français à nous de Lorraine ? Nancy –oui, mais dans la vallée de la Meurthe : “ Nancy ” - Forbach, oui mais nos amis mosellans disent “ Fórbach ”. Plainfaing, oui, mais nos voisins vosgiens prononcent “ Pléfé ”. Et je pourrais continuer. Nos français régionaux existent, même s'ils ne savent s'écrire. Qui s'en plaindrait !

Cependant, c'est cette fois ma conclusion, il nous revient à nous, Français de l'Hexagone, précisément, de ne pas baisser la garde. Nous avons reçu la mission, de nos partenaires francophones, de veiller sur le " Temple ". Sommes-nous dignes de cette confiance et de cette impérieuse obligation ? Ne nous comportons-nous pas en enfants gâtés qui jouent avec l'héritage commun ? Alors que d'autres veillent sur son maintien de façon sourcilleuse ? Force est de reconnaître que nous avons en ce domaine une attitude souvent désinvolte, en tout cas bien légère, qui consiste à ouvrir notre langue, tout large, tant à l'écrit qu'à l'oral, à l'intrusion incontrôlée d'un " sabir " anglo-américain, que nos voisins anglais déplorent eux-mêmes. Les mises en garde nous viennent de l'extérieur. Le mercredi 29 mars de cette année 2000, Madame le ministre des transports du Canada, à propos de la note faisant obligation aux pilotes canadiens de s'exprimer en anglais dans la phase d'approche de Roissy, disait ceci : " *A quoi sert de tenir ici si en France on lâche... ?*". Comment ne pas ajouter, pour terminer, cette conclusion à son exposé, lors du colloque à Paris en 1997, par Xavier Deniau : " *Notre principal travail est donc maintenant de " francophoniser " la France !* ". *La solution au problème de la francophonie est d'abord dans nos têtes. Vaste programme qui requiert toutes nos énergies. Sans nous tromper sur l'essentiel.* La francophonie, une et diverse, est notre bien, commun à un grand nombre dans le Monde. Veillons sur elle. Car elle est " *Nous* ".